LE TERRAIN D'AVENTURE: C'EST PARTI !



Bavilliers Magazine
Hors-série

VOTRE INFORMATION MUNICIPALE

Novembre 2026

Bavilliers
la douceur de ville

Retour sur images 4
Le futur magazine 6
L'écho des quartiers 6
Où en sont les comités ? 7
Manifestations 8
Les petits reporters 10
Vitesse à Bavilliers 12
Solidarités-Santé 13
La page des transitions 14
Le coin des assos 15
À votre service 16
Bavilliers avant 18

www.bavilliers.fr

À VOS AGENDAS !

NOVEMBRE

Mer. 11	11h	**Commémoration**	Place Jean Moulin
Jeu. 19	19h	**Moments Musicaux** → Conservatoire	Salle des Ricochets
Sam. 21		**Soirée Beaujolais** → Festin des Saveurs	Salle Jean Moulin
Ven. 27	18h-21h	**Les Vendredis de Noël** Concerts gratuits, animations, petit marché solidaire (3 autres dates à découvrir en 4e de couverture !)	Parc de la Fraternité
	19h	Concert de Tom Rochet	
Dim. 29	Installation 05h Ventes 07h	**Puces aux jouets** → Comité des Fêtes	Salle Jean Moulin

DÉCEMBRE

Mar. 1er		**La Boite au Père Noël**	Mairie de Baviliers
Sam. 5	14h-18h30	**Marché de Noël** → Bavilliers Environnement Programme des 2 jours Vente d'objets artisanaux, concourt de dessins de Noël réservé aux enfants avec remise des lots pendant la visite du Père Noël	Salle Jean Moulin
Dim. 6	10h - 17h30	**Visite du Père Noël** **Entre 15h00 et 17h00** Photos avec le Père Noël gracieusement offertes par l'association.	
Sam. 5		**Distribution des colis des ainés**	Salle des Ricochets
Mer. 9	18h	**Contes et concert de Noël**	Médiathèque
Ven. 11		**Goûter de Noël** → Association Rencontres aux écoles de Bavilliers	Salle des Copains d'abord
Sam. 19 Dim. 20		**Salon Geek collector**	Salle Jean Moulin
Jeu. 31		**Soirée Nouvel an** → Comité des Fêtes	Salle Jean Moulin

JANVIER

Dim. 17	12h	**Repas des Aînés**	Salle Jean Moulin
Jeu. 21	19h	**Moments musicaux** → Conservatoire	Salle Jean Moulin
Dim. 24	11h	**Concert de Balada**	Salle Jean Moulin





UN VŒU D'UNITÉ POUR BAVILLIERS

CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Les récents événements liés aux mobilisations lycéennes ont divisé la société française. Sommes-nous pour ou contre, du côté de ceux qui soutiennent ou de ceux qui condamnent, des bons ou des mauvais, des gentils ou des méchants ? Comme dirait le Premier Ministre : « quel est notre camp » ? Pour ma part je refuse ce manichéisme, je ne me résoudrai jamais à enterrer même symboliquement le premier article de notre Constitution, qui stipule que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Alors, je suis de ceux qui pleurent les destructions de symboles républicains pour ce qu'elles disent de la crise du régime. Je suis de ceux qui condamnent les pillages comme toute atteinte à notre Droit. Je suis de ceux qui soutiennent sans sourciller les lycéennes et lycéens dans leur engagement pour un quotidien acceptable et pour un futur désirable. Enfin, je suis de ceux qui pensent qu'il est vital pour notre société de réinventer des issues démocratiques et collectives à nos aspirations individuelles. Une pensée globale doit s'accompagner d'une action locale. C'est pourquoi je crois en l'idée que nos voies démocratiques et sociales, garantes de l'indivisibilité de la nation, peuvent renaître au plus petit échelon territorial, commune par commune. Mon engagement politique à vos côtés, c'est donc le pari du pragmatisme de l'échelle humaine, loin de la folie des masses.

À Bavilliers, nous menons une politique d'apaisement avec des projets visant à traiter également les aspirations de chaque génération, groupe social, ou quartier ; mais surtout à les faire communiquer entre elles. En somme, créer un espace où tout le monde trouve une place particulière et où l'intérêt général primera toujours.

Ainsi, mon bonheur depuis 8 mois est de voir scintiller les yeux de nos aînés le vendredi après-midi au club de l'âge d'or ; d'observer les pré-ados bricoler au sein du nouveau Terrain d'Aventures ; de danser tout l'été au parc de la Fraternité entouré de bavilliéroises et bavilliérois réunis dans la convivialité ; de mener un comité consultatif constructif et apaisé avec 30 de nos concitoyens sur la question du plan de circulation de la commune ; ou encore de passer une soirée avec les bénévoles engagés de notre toute nouvelle Réserve Citoyenne.

Nous sommes une communauté traversée des maux de la nation à laquelle nous appartenons, et nous ne prétendons pas détenir les clés pour y remédier, mais nous travaillerons, à notre échelle, à les absorber collectivement. Toujours se respecter, toujours dialoguer. Là se trouve mon vœu d'unité pour Bavilliers.

Bien sincèrement,
Léo Prassel

Directeur de la publication : Léo Prassel. **Coordination :** Emilie Liboz.
Ont participé à ce numéro : les élus de la majorité (photos et textes). **Mise en page :** Emilien Guillegoz.
Photographe : Droits réservés. **Impression :** Bon Caractère, en novembre 2026, 2200 exemplaires.
Caractères typographique : Instrument Sans, Bricolage Grotesque, Condate
Numéro ISSN : 3098-2308 (imprimé), 3098-7350 (en ligne) **Dépôt légal :** novembre 2026

LES Vendredis DE LA Douce 2026








Des ateliers pour enfants étaient prévus en début de soirée.



Inauguration du Chemin de l'école buissonnière
→ 4 septembre



Finale du Challenge foot des 11-17ans
→ 18 septembre



Mise en place d'un transport scolaire municipal pour les enfants de le rue de Délemont dès la rentrée scolaire



Fête du vélo pour les 30 ans de l'association Veloxygène 90
→ 19 septembre



Conte et compagnies à la salle Jean Moulin
→ 22 septembre



Après-midi Retrogaming à la médiathèque
→ 23 septembre

RETOUR SUR LA CONSULTATION POUR LE FUTUR MAGAZINE

Dans le magazine précédent paru au mois de juillet, on vous proposait de donner votre avis sur le nom et les rubriques du futur magazine. Une bonne cinquantaine de personnes ont répondu au questionnaire. Voici le bilan de leurs réponses.

La Gazette de Bavilliers

La Bavette !

Le Canard de la Douce

Un florilège de quelques propositions pour le nom du magazine

Bavi'Mag

L'Actu de la Douce

Le miroir de la Douce

Bav'ardages

Vivre à Bavilliers

Concernant les 16 rubriques proposées par l'atelier citoyen qui accompagne la rédaction de ce magazine, les votants pouvaient mettre une note de 0 (Ne pas retenir) à 5 (Indispensable !) pour chaque proposition. Voilà les résultats :

Nom de rubrique	note/5
À vos agendas !	4,5/5
L'écho des quartiers	4,2/5
Retour sur images	4/5
Le coin des assos	3,9/5
Les petits reporters	3,7/5
Le dossier	3,7/5
La page des transitions	3,6/5
À votre service	3,5/5
Où en sont les comités ?	3,4/5
Place aux entreprises	3,4/5
Bavilliers avant	3,3/5
Le portrait	3,2/5
L'art à Bavilliers	3,1/5
Les dates de nos vies	3/5
Les p'tits bonheurs	2,9/5
Des jeux et des coloriages	2,2/5

→ Certaines de ces rubriques sont testées dans ce magazine mais la maquette définitive sera arrêtée en 2027.

→ Un **comité consultatif** va être prochainement organisé sur la communication municipale. Les personnes intéressées pour y participer peuvent se faire connaître ici ou à l'accueil de la mairie

L'ÉCHO DES QUARTIERS

Six réunions de quartier ont déjà été organisées depuis le mois de mai.







Les compte-rendus détaillés de ces différentes réunions sont disponibles sur le site internet de la mairie (onglet Implication Citoyenne) mais les principaux éléments qui ressortent de ces réunions sont les suivants.

Les gens apprécient beaucoup de vivre à Bavilliers pour sa tranquillité, sa proximité avec la nature et la qualité des services proposés (activités et commerces).

Ils trouvent que leur ville est bien desservie, proche de l'autoroute mais sont globalement gênés par la présence des voitures (bruits, vitesse excessive, problème de stationnement et de circulation).

Ils souhaiteraient avoir davantage d'aménagements (bancs, tables...) pour faciliter le lien social, que des chemins soient matérialisés pour faciliter le déplacement à pied et que les trottoirs soient mieux entretenus.

Pour répondre aux divers problèmes soulevés, l'équipe municipale a déjà mis en œuvre certaines actions : se référer aux pages 7 et 12 de ce magazine concernant la circulation et la vitesse. La création du chemin de l'école buissonnière est un premier pas au développement des mobilités douces et pour l'entretien de la voirie, le recrutement d'un ou d'une agent.e dédié.e à la propreté et à l'entretien des espaces publics est en cours.

Il reste 3 réunions de quartier prévues :

Autour des Rues: Champs la Belle, Vignes & la Bénade
12 nov. | 18h | salle des Ricochets

Autour des Rues: Usine, Filature, Coteau, Rond & J. Pignot
15 déc. | 18h | salle des Ricochets

Rues F. Mitterand-R. Dumas-Écoles
20 jan. | 18h | salle d'honneur de la Mairie

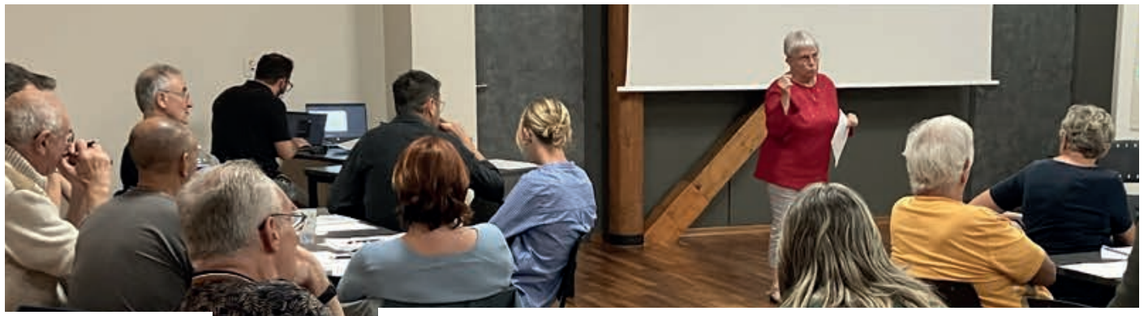

NOTRE PREMIER COMITÉ CONSULTATIF

C'était une promesse de notre campagne : nous devions apporter une solution acceptable aux problèmes de circulation de la rue des Écoles, de la rue Pierre Engel et du carrefour fraîchement refait de la rue François Mitterrand, avec leur lot de mécontentement, de conflits, voire d'accrochages.

Nous aurions pu céder à la facilité et décider d'adopter la solution qui nous paraissait la meilleure, en suivant le conseil de tel cabinet d'études, en tranchant selon des critères plus ou moins arbitraires.

Nous avons décidé cependant de donner la parole aux habitantes et aux habitants de Bavilliers, de les écouter, de faire confiance en leur expertise d'usage. De croire en l'intelligence collective. Nous avons donc organisé le vendredi 2 octobre notre premier Comité Consultatif consacré à l'étude du plan de circulation des rues des Écoles et Pierre Engel.

La composition de ce Comité

Nous voulions rassembler à la fois des experts, des élus, des riverains, parce qu'ils sont les premiers concernés, et des habitants tirés au sort, car c'est un projet structurant pour la commune et que chacun y est contribuable.

170 invitations ont été déposées dans les boîtes aux lettres des riverains, dont les douze premières réponses positives ont été retenues.

150 autres invitations ont été adressées à des habitants tirés au sort sur les listes électorales, ce qui nous a permis de compléter ce conseil avec douze autres citoyennes et citoyens ayant accepté d'y participer.

Le déroulement de la séance

Ce vendredi 2 octobre, à 18 h, le coup d'envoi a été lancé à la salle des Ricochets avec le collège des 24 citoyens au complet. Chacun a trouvé sa place autour de l'une des quatre tables qui réunissaient chacune un élu, un animateur neutre, trois habitants riverains et trois habitants tirés au sort.
M. le Maire a ouvert la séance, en soulignant l'importance que cette démarche représentait pour lui, et en annonçant son retrait symbolique des débats.

→ Phase 1

L'apport des experts

Trois experts, l'un en génie civil, l'autre en feux de circulation et le troisième en conduite de poids lourds se sont rendus disponibles pour apporter toutes les informations dont l'assemblée aurait besoin. Chacun a donné son avis éclairé à propos des trois scénarios qui seraient examinés par le Comité :

Scénario A
Remise en place d'un carrefour à feux tricolores « intelligents » sur le croisement Mitterrand/Écoles/Pignot.

Scénario B
Réhabiliter le pont du Canal pour permettre le passage des véhicules poids lourds et rendre obligatoire le sens unique dans la montée de les rues des Écoles et P. Engel pour tous les types de véhicules.

Scénario C
Ouverture à toute solution alternative : conserver ou améliorer la situation actuelle, par exemple.

→ Phase 2

Les travaux en groupes restreints

Le temps de travail qui a suivi avait pour objectif de favoriser la prise de parole libre de chacun, de définir les critères qui paraissaient essentiels dans les choix, et d'examiner ces scénarios pour en peser tous les avantages et les inconvénients, avant de s'accorder sur un scénario préféré, avec les amendements qui paraissaient nécessaires.

Ce fut un moment de débats parfois passionnés et vivants, mais toujours fructueux.

Une petite pause permit de continuer les échanges autour d'une collation et de quelques rafraîchissements offerts par la commune.

→ Phase 3

La restitution et la recherche d'un consensus

Chaque groupe a exposé le résultat de son travail, en présentant le scénario qu'il avait choisi avec ses éventuels amendements.

Trois groupes sur quatre avaient retenu le scénario B en l'amendant. L'un des groupes a préféré opter pour un scénario C qu'il a défendu avec enthousiasme.

La proposition B fut discutée longuement. La recherche d'amendements supplémentaires a été menée pour la rendre acceptable au plus grand nombre. Quelques objections de principe empêchèrent le consensus total, rendant nécessaire un vote à la majorité qualifiée.

Le scénario B avec ses amendements fut adopté par les habitants avec 19 voix pour et 3 voix contre (2 personnes ont dû partir plus tôt et donc n'ont pas pu se prononcer).

Léo Prassel assura la clôture d'une séance qui dura plus de quatre heures, en annonçant son engagement à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal l'examen des conclusions de ce Comité Consultatif.

Un compte rendu complet est disponible sur le site internet de la mairie (Onglet Implication Citoyenne)



LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DES VENDREDIS DE LA DOUCE

Les Vendredis de la Douce ont été, tout au long de l'été, un véritable rendez-vous de convivialité et de partage à Bavilliers. Organisés au Parc de la Fraternité par la municipalité, ces soirées ont permis aux habitantes et aux habitants de se retrouver autour d'animations familiales, d'un pique-nique et de concerts gratuits. La participation a été au rendez-vous puisque chaque vendredis, entre 300 et 450 personnes étaient présentes.

Ces manifestations ont également permis aux associations bavilliéroises de prendre une part active à la vie locale et elles ont joué un rôle essentiel dans la réussite de cet évènement.

Chaque vendredi, elles se sont mobilisées pour assurer la buvette et la petite restauration, avec sourire et bonne humeur.

Au-delà du service proposé au public, cette participation a permis de mettre en lumière la richesse et le dynamisme du tissu associatif local. Six associations se sont partagées les soirées : les parents d'élèves, le Centre Hippique, les Vitrines de Bavilliers, l'Amicale de la Pétanque, le club de foot et Bavilliers Environnement.

En plus de l'intérêt financier (toutes les recettes étaient reversées aux associations), elles ont souligné une belle opportunité de valoriser leur engagement. Cette présence témoigne surtout d'une belle dynamique collective : associations, bénévoles, habitants, élus et acteurs municipaux réunis autour d'un même objectif, faire vivre Bavilliers et créer des moments de rencontre pour tous.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées pour leur participation et leur investissement dans les Vendredis de la Douce.

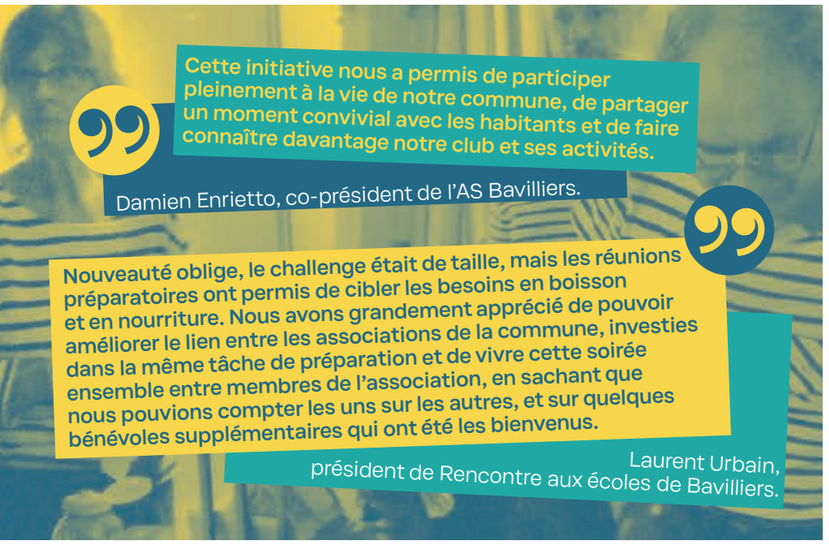

FOCUS

Les Vendredis de la Douce

EN CHIFFRES

Chaque vendredi entre

300 & 450 PERSONNES

(selon la météo)

8 SOIRÉES GRATUITES

FAIRE + POUR – CHER

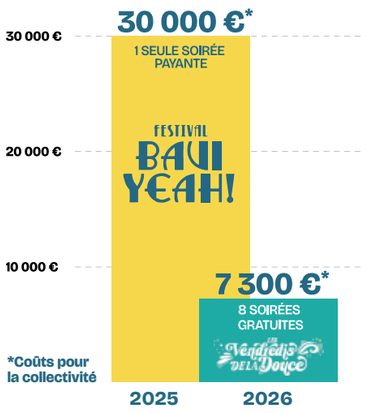


De gauche à droite : Frédéric Prassel, Danielle Pedrosi, Bernard Vogt, Liliana Martins, Jean-Marie Gaetter, Eléna Valdivieso

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES DU 5 SEPTEMBRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est une organisation très importante pour une ville comme la nôtre. C'est une association qui a en charge d'organiser des manifestations à caractère festif, sportif ou culturel, ouvertes à toutes et tous pour animer la vie de la commune.

L'assemblée générale du 5 septembre a permis de faire le point sur la situation administrative du comité des fêtes.

Dans les statuts datant du 5 Novembre 1984, il est prévu que son conseil d'administration soit composé de 6 membres du conseil municipal et de 6 membres actifs, ce qui n'était plus le cas depuis une douzaine d'années.

Cet été, le comité des fêtes n'a malheureusement pas été en mesure d'assurer les trois soirées des Vendredis de la Douce sur lesquelles il s'était engagé, la municipalité a dû trouver des solutions de remplacement dans l'urgence. La marche populaire a également été annulée. Tout cela est dû à des difficultés personnelles bien compréhensibles.

C'est dans ces conditions que la nouvelle équipe municipale a souhaité réagir et a demandé d'élire, comme prévu par les statuts, 6 membres du conseil municipal et 6 membres actifs. Trois anciens membres du comité des fêtes ont souhaité intégrer le nouveau conseil d'administration, à savoir : Bernard Vogt, Danièle Pedrosi et Jean-Marie Gaetter. La liste a été complétée par trois nouveaux membres actifs : Liliana Martins, Frédéric Prassel et Elena Valdivieso.

Cette nouvelle organisation doit permettre de favoriser la complémentarité entre les élus et les bénévoles engagés dans la vie du comité des fêtes, tout en donnant une place importante aux adhérents qui participent directement à ses activités. Dans le cadre de la reprise, la situation financière fait aujourd'hui l'objet d'un travail de régularisation dans un souci de transparence et de bonne gestion. L'objectif est de repartir sur des bases claires, avec un suivi rigoureux.

Le comité des fêtes souhaite désormais se tourner vers l'avenir et poursuivre sa mission au service de la vie locale en proposant des rendez-vous festifs et conviviaux, comme la soirée Années 80 qui a rassemblée plus de 200 personnes le 17 octobre.

Bernard Vogt
Revient sur les premières années de l'association

Le comité des Fêtes de Bavilliers a été créé en 1982, j'en étais le président depuis 42 ans. Notre première manifestation organisée a été la marche pour tous, sont venues ensuite les grandes animations comme le carnaval, la guinguette, le barbecue géant, le nouvel an et la soirée années 80.

Je tiens à remercier toutes les personnes pour leur gentillesse et leur soutien.

COMITÉ DES FÊTES BAVILLIERS

Fin d'année en fête

Les puces aux jouets
29 nov. | 7h | salle Jean Moulin

La boite aux lettres du Père Noël et la Saint Nicolas pour les enfants

Soirée Nouvel an
31 déc. | 20h | salle Jean Moulin

En savoir +

Comité des fêtes Bavilliers
cdfbavilliers@proton.me



Bernard Vogt
Un acteur incontournable de notre commune.

Infatigable animateur du comité des fêtes pendant des décennies, Bernard a à coeur de donner du bonheur et de la joie à ceux qu'il côtoie. Il a organisé et animé de nombreux temps forts pour la ville de Bavilliers avec son équipe.

Il a été élu conseiller municipal sur la liste de Daniel Lanquetin en 1995 et a poursuivi des années de bénévolat au service de la commune sous plusieurs municipalités différentes.

À ce titre, il a reçu la médaille d'honneur de la ville de Bavilliers, puis en 2020 a été honoré au titre du ministère de la jeunesse et des sports. Sa reconversion professionnelle lui avait aussi valu en décembre 2019, la médaille d'or du trophée de l'artisanat, au titre d'artisan chauffagiste sanitaire.

Malgré des difficultés personnelles, Bernard a accepté d'accompagner Liliana Martins dans sa nouvelle responsabilité de présidente du comité des fêtes, il demeure vice-président et membre du bureau. Merci pour toutes ces années d'action et de disponibilité.

Joël Rodier, adjoint aux associations et au sport.

OUVERTURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE M. HENRY

L'école élémentaire accueille 202 élèves cette année. Une classe supplémentaire a ouverte à la rentrée qui compte aujourd'hui 10 classes + un dispositif ULIS (qui accueille des élèves en situation de handicap). Les classes ont donc des petits effectifs qui favorisent les apprentissages et le bien-être des élèves. Laissons-leur la parole pour vous raconter leur rentrée puisque 4 classes ont joué le jeu des Petits Reporters.

La nouvelle classe des CM1B

Olivia
Je trouve ma classe très belle.
On y est bien pour travailler.
Elle s'appelle la salle Saint-Exupéry.

Eloïse
Cette année il y a moins d'élèves que l'année dernière donc c'est mieux.

Enes
On se sent bien, on n'entend pas les autres. On a une climatisation s'il fait très chaud et une belle vue sur le stade et le soleil.

Lehna
On est plus dans le calme.
Ça change des autres classes.

Manon
La salle est bien parce qu'elle a plein de couleurs et on a plein de fenêtres !



Tous à nos vélos ! Projet 2026-2027

Tous les élèves des classes de CE2 et CM1 vont faire un projet autour du vélo. En première étape, on va faire des ateliers à l'école sur le plateau avec des parcours pour apprendre à bien maîtriser notre vélo. En deuxième étape, nous allons participer à des petites sortie sur une demie-journée aux alentours de Bavilliers pour nous entraîner à faire des plus grandes sorties. Nous apprendrons à être vigilants à la circulation et au code de la route. La dernière étape sera d'effectuer une grande sortie sur toute la journée avec un pique-nique et des jeux. Nous aimerions aussi aller sur un pump-track.

Pour nous accompagner, il faudra obligatoirement des adultes (à partir de 18 ans) qui devront passer un agrément. On a hâte !

La classe de CM1A

La rentrée vue par les CE1B

Maxence
À la rentrée, j'ai vu un arc-en-ciel.

Mohamed
J'aime bien taper sur la table avec les bambous en musique

Adèle
Moi j'aime bien quand on fait des compléments à dix.

Yanis
Dans la classe, j'aime le tipi et le tableau, et j'ai hâte d'aller à la piscine.

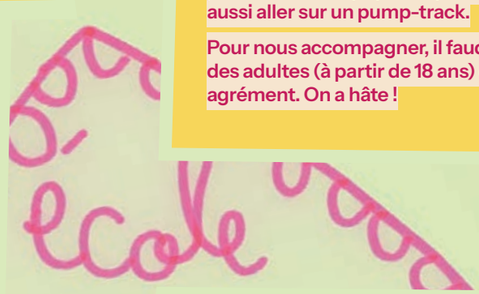

Les brasseurs d'air

Kessy, Maïna, Lowen, Layanna, Kenza et Imène de la classe de CM2B

Mi-septembre, les employés communaux ont installé 4 brasseurs d'air dans notre classe : ce sont des ventilateurs fixés au plafond. Avant, il faisait très chaud : maintenant, ça va mieux. C'est agréable. En été, ils rafraîchissent et en hiver, ils font redescendre l'air chaud dans la salle.





FOCUS SUR L'ÉTAT SANITAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PIGNOT

En raison de problèmes pulmonaires présentés par son enfant, un parent a contacté l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ainsi, une inspection sanitaire a eu lieu le 27 mars 2026 à l'école maternelle. Deux types d'analyses ont été menés : une analyse de l'air lors de la visite et la pose d'un capteur pendant un mois dans la classe 2. Les résultats nous ont été communiqués le 10 septembre 2026. Une présence importante de champignons, principalement du Pénicillium, a été détectée, principalement dans le bureau de la directrice mais également dans le SAS des classes 1 et 2, le dortoir et l'intérieur de la classe 2. Ce champignon possède un pouvoir allergisant avéré.

Afin d'améliorer la situation, des travaux ont été réalisés dès cet été : le bureau de la directrice a été complètement rénové, ce qui a permis de colmater la fuite, les murs ont été lavés à l'eau de javel (selon les recommandations de l'ARS) et repeints puis la toiture a été réparée.

Selon les recommandations de l'ARS, dans l'école les plantes ont été retirées. Les protocoles d'entretien ont également été renforcés avec notamment une entretien rigoureux des surfaces horizontales dans les classes, et des bouches d'aération. De plus, l'installation de déshumidificateurs est à l'étude.

Dans un souci de transparence, le maire, l'adjointe à l'enfance et l'adjointe à la santé ont rencontré les parents de l'école maternelle le 29 septembre.



UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES AUX ACCUEILS DE LOISIRS DE BAVILLIERS !

Cette rentrée 2026 a été marquée par plusieurs nouveautés et surtout une dynamique appuyée pour la jeunesse de Bavilliers.

Vos enfants ont découvert de nouvelles équipes sur les sites des écoles maternelle et élémentaire.

Des équipes composées de référents pour chaque tranche d'âge, réfléchies en fonction des besoins spécifiques des enfants, des animateurs et animatrices diplômes avec des contrats de plus de 30h hebdomadaires.

Des projets spécifiques sont portés tout au long de l'année (mercredis et vacances éducatifs, des accueils réfléchis et adaptés, des nouveaux ateliers le soir, des projets jeunes...).

De nouvelles perspectives pour la jeunesse de Bavilliers qui contribuera grandement au bien vivre ensemble de tous.

LANCEMENT DU TERRAIN D'AVENTURE

Pendant les vacances d'automne, 3 nuitées ont été organisées sur le site du futur terrain d'aventure au parc Bédat à destination des enfants, des ados et leurs familles.

Pour que les participants à ces nuitées puissent commencer à développer leur créativité, la municipalité a organisé une grande collecte de matériel les 16 et 17 octobre. D'autres collectes suivront donc n'hésitez pas à mettre des choses de côté !





VITESSE À BAVILLIERS

Entre ressenti et réalité, que disent les chiffres ?



radars pédagogiques

Face aux plaintes récurrentes des riverains concernant des excès de vitesse, la commune a décidé d'agir. Quatre rues, régulièrement signalées pour leur circulation jugée dangereuse, ont été placées sous surveillance : **la rue d'Urcerey** (zone 50 km/h) et trois axes en zone 30 km/h (**rue Pierre Engel**, **rue des Champs la Belle** et **rue de Buc**). Pendant près de trois mois, plus de 135 000 relevés de vitesse ont été analysés grâce à des radars pédagogiques. Les relevés sont stables sur la période ce qui rend l'échantillon représentatif.

Rue d'Urcerey
Vitesse moy. **~44 km/h**
Trafic **Modéré**

Rue des Champs la Belle
Vitesse moy. **~33 km/h**
Trafic **Faible**

Rue Pierre Engel
Vitesse moy. **~36 km/h**
Trafic **Très élevé**

Rue de Buc
Vitesse moy. **~31 km/h**
Trafic **Modéré**

« Que retenir des relevés de Bavilliers ? »

→ Les limitations à 30 km/h ne sont pas respectées. Le non-respect est structurel en France, même dans les communes où la limitation est généralisée.[1]

→ 85 % des véhicules roulent à moins de 40-43 km/h dans les zones 30, ce qui correspond exactement aux observations nationales : la majorité des conducteurs roulent 10-13 km/h au-dessus de la limite, même dans les villes les plus engagées.[2]

→ Ressenti face à la réalité : 85 % des véhicules respectent la limitation à 50km/h et les vitesses moyennes dans zones 30 sont respectivement de 31, 33 et 36km/h.

→ Priorité d'action : Rue Pierre Engel, car elle représente la rue avec le plus de trafic (~1000 véh/jour) et également les dépassements les plus importants ! Donc c'est pour cela que la mairie a déjà décidé de mettre en place une solution temporaire avec des bornes plastiques et réfléchit à revoir l'ensemble du sens de circulation.

[1] *https://www.cerema.fr/fr/actualites/ville-30-enjeux-benefices*

[2] *https://www.cerema.fr/fr/projets/metropole-apaisee-evaluation-generalisation-vitesse-30-kmh*

Rodéos urbains à Bavilliers Tolérance zéro !



La commune agit contre les rodéos urbains.

Face à la multiplication des signalements de rodéos motorisés, la mairie de Bavilliers a pris les devants : cet été, la police nationale a mené des opérations anti-rodéo sur notre territoire, à la demande de la municipalité.

Pour renforcer cette lutte, une rencontre a eu lieu le 20 octobre avec le nouveau procureur de la République du Territoire de Belfort, en présence du maire et du policier municipal. Un engagement fort : le procureur a fait de la lutte contre les rodéos urbains l'une de ses priorités, comme il l'a déjà démontré avec succès lors de son passage à Montbéliard. De plus, une convention sera établie pour donner une autonomie au Maire dans le traitement de certains faits avec un objectif d'efficacité renforcée.

Message clair aux Bavillierois : ces comportements dangereux ne seront ni tolérés, ni banalisés. La commune, aux côtés des forces de l'ordre et de la justice, poursuivra son action déterminée pour garantir la tranquillité et la sécurité de tous.



LES ATELIERS TANGO PARKINSON À BAVILLIERS

ET SI VOUS VENIEZ DANSER ?

Diverses études scientifiques démontrent, qu'en complément des séances de kinésithérapie, la pratique régulière du Tango, permet de ralentir la progression de la maladie de Parkinson, grâce à ses musiques qui suggèrent des pas de marche rythmés et maîtrises.

En dansant, les élèves entretiennent et renforcent ainsi ce qui a tendance à se détériorer avec l'avancée de la maladie, comme en témoignent les adhérents :

Lydie : « L'accès aux arts thérapeutiques n'est pas un luxe pour moi. C'est une autre façon de rester debout, et vivre un peu mieux avec tout ça. Quand je glisse sur le parquet je redeviens Femme. Dans chaque pas de Tango, je reprends du pouvoir sur moi. »

Véronique et Joël : « Entre Joël et Moi c'est un beau moment de complicité et de partage. Quand nous dansons nous ne pensons plus à la maladie. Joël a ses pas beaucoup plus assurés et il ne tombe plus. Nous apprécions la pédagogie, la patience et la bienveillance du professeur et du groupe avec qui une vraie sympathie s'est créée. »

Venez vivre et partager de belles émotions, entouré-es de personnes qui vous comprennent.

C'est ce que vous propose Billy CARVALHO, Professeur de danses latines, avec ses ateliers de Tango Thérapeutique les lundis et jeudis de 14h30 à 15h30 au Centre Jean Moulin à Bavilliers pour la seconde année consécutive. L'activité se déroule dans le cadre du Foyer Communal de Bavilliers, une inscription de 20 € sera nécessaire. Pour la saison 2026-2027 aucune autre participation financière vous sera demandée.

Le Tango Parkinson de Bavilliers est possible et accessible grâce à un partenariat entre France Parkinson 90 (déléguée départementale Anne-Marie MIKALSKI), Malakoff Humanis, Le Crédit Agricole et la mairie de Bavilliers.

10/04/2027
Centre Jean Moulin
Journée mondiale France Parkinson
Programme en cours d'élaboration

Des visites de convivialité à domicile pour lutter contre l'isolement

Vous êtes senior et souhaitez partager un moment convivial ?

La mairie de Bavilliers, en partenariat avec Unis-Cité, propose aux seniors qui le souhaitent de recevoir à leur domicile la visite d'un binôme de volontaires en Service Civique, âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap).

L'objectif ?
Créer du lien, rompre l'isolement et partager un moment agréable, tout simplement.

Au programme
discussion autour d'un café, jeux de société, lecture, échanges sur les souvenirs et les passions, petites promenades ou toute autre activité permettant de passer un bon moment ensemble.

Ces visites sont gratuites, régulières et adaptées aux envies de chacun. Il ne s'agit ni de soins ni d'aide à domicile, mais bien de temps de convivialité et de partage entre générations.

Les volontaires sont accompagnés et suivis tout au long de leur mission par Charline CUDORGE, Coordinatrice d'Equipe et de Projets à Unis-Cité, en partenariat avec la mairie de Bavilliers.

Vous souhaitez en savoir plus ou bénéficier de ces visites ?

↘ *N'hésitez pas à contacter la mairie de Bavilliers pour obtenir toutes les informations.*



Déneigement à domicile

Un service pour les plus fragiles

La Ville de Bavilliers propose de réaliser un service de déneigement au domicile des personnes fragiles et isolées habitant à Bavilliers, service rendu par le personnel municipal des services techniques. Inscription en mairie pour les personnes âgées de 75 ans et plus ou les personnes handicapées.

LA FORÊT COMMUNALE DE BAVILLIERS

Lors de nos réunions de quartier, nos concitoyens et concitoyennes expriment en majorité un fort attachement à notre forêt et nos petits bois communaux. Ils donnent un sentiment de naturalité à notre environnement. Le paradoxe est que la forêt inquiète aussi. Or sa présence garantit une baisse de la température globale, épure et désinfecte l'air : elle a une fonction sociale, économique et écologique.

Texte de Marido Beluche, en collaboration avec Thibaud Roy de l'ONF

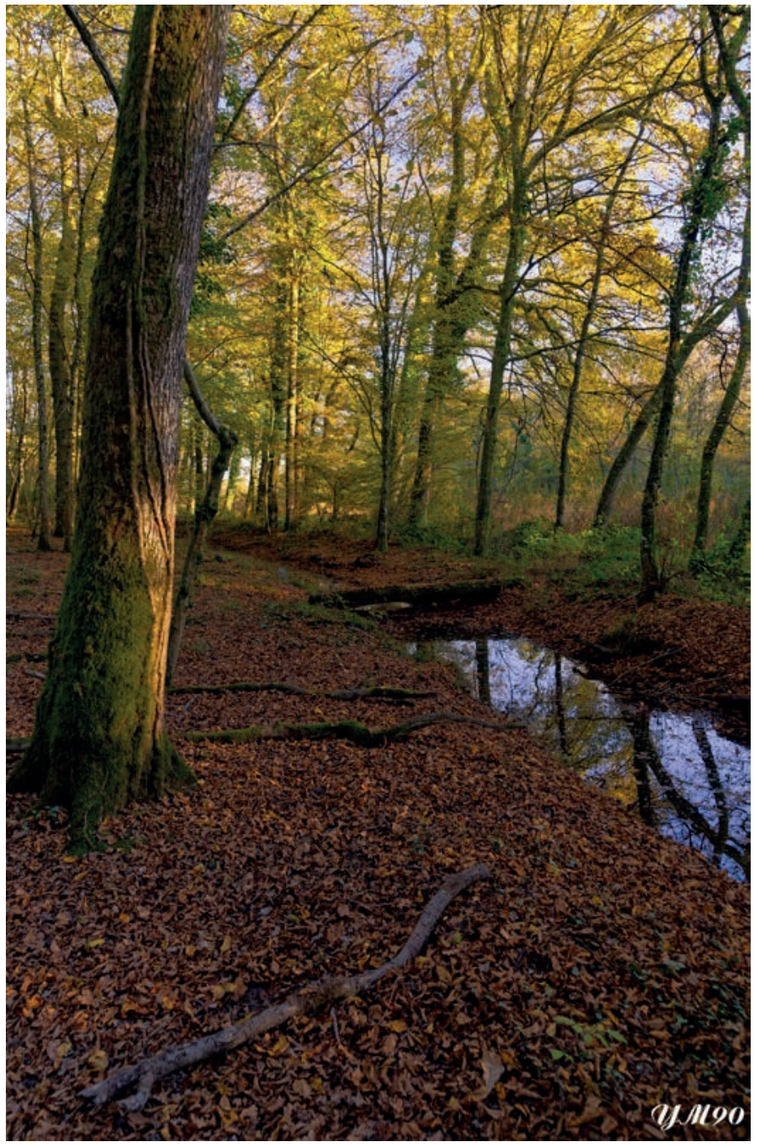

© YVES MOREAU

La gestion de nos forêts est confiée à l'ONF par la loi. Après la sécheresse et l'été caniculaire, tous les arbres qui ne sont pas dangereux dans l'immédiat doivent être conservés pour ne pas déstabiliser l'équilibre forestier.

Le marché du bois est déjà fortement perturbé par les tensions géopolitiques (augmentation du prix des containers et prix de l'énergie).

Il y a 3.6 km de limites entre les terrains privés et la forêt communale. Une attention particulière est portée aux risques d'effondrement de branches sur les personnes et les clôtures, nous (ONF et commune) effectuons des passages réguliers pour du martelage de sécurité.

Ces frontières entre privés et forêt communale sont parfois « bafouées » par des riverains souhaitant agrandir leur espace personnel ou la lisière de la forêt communale est parfois utilisée pour déposer des déchets verts. Ces dépots sauvages peuvent engendrer des proliférations d'espèces invasives, ou précéder des dépots moins biodégradables. Nous rappelons que le dépot de matériaux naturels est interdit, et passable de 135€ d'amendes s'il est transporté sans véhicule, 1500€ avec véhicule.

Après cet été extraordinaire, le plus chaud jamais enregistré depuis 1900, la forêt a subi un stress hydrique majeur. Il faut attendre le débourrement (sortie des bourgeons) pour évaluer la mortalité des feuillus (chêne, tilleul, hêtre, érable, charme...) et des sapins.

Les plantations d'avenir, effectuées en 2020, ont été complètées ce printemps mais les nouveaux replants sont majoritairement morts à cause de la sécheresse. Des jeunes pins de 5 ans, frottés par les cervidés, ont perdu leur protection et sont aussi secs. Les érables ont bien résisté aux aléas, mais pas les pins de Calabre.

Cet évènement climatique est une conséquence du réchauffement global, il remet en cause les projections pour l'avenir. Il convient de ne pas se précipiter mais d'observer l'évolution de la forêt, de favoriser une forêt naturelle, plutôt qu'une plantation non adaptée. Une réflexion sera à mener entre l'ONF et la commune pour donner une suite à l'expérimentation plutôt décevante des parcelles d'avenir, en associant les habitantes et les habitants aux plantations et à leur suivi.

Cet hiver, il va nous falloir être vigilant, surtout ne pas y pénétrer lors d'épisodes de grands vents.

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE DE BAVILLIERS

Suite à plusieurs questionnements des riverains sur le fonctionnement de la chasse sur notre commune, nous avons décidé de donner la parole à **Francis MENANTEAU, président de l'ACCA de Bavilliers.**

LES OBJECTIFS DE NOTRE ASSOCIATION

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse
- Favoriser sur notre territoire le développement du gibier et de la faune sauvage
- Respecter l'équilibre agro-sylvo-cynégétique
- Permettre l'éducation cynégétique des membres de l'association
- Mettre en oeuvre la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts
- Veiller à la réalisation du plan de chasse en y affectant les ressources appropriées
- Veiller au maintien d'une nature propre dans notre commune.

LES PRATIQUES DE CHASSE



Nous sommes à ce jour 8 chasseurs. Nous pratiquons plusieurs modes de chasse, tous autorisés tous les jours du 13 septembre 2026 au 28 février 2027, depuis une heure avant le lever du soleil, jusqu'à une heure après son coucher.

LA CHASSE EN BATTUE



C'est une chasse collective. Essentiellement destinée au gros gibier ou aux animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Elle est organisée, préalablement et au cours de son exécution, de manière à garantir la sécurité des personnes et des biens.

Les consignes de tir qui sont données avant chaque battue par le responsable, sont appliquées à la lettre par chacun des participants.

Pour ce type de chasse, à Bavilliers, nous mettons préalablement en place, des panneaux indicateurs de chasse en cours sur les principaux chemins d'accès.

LA CHASSE INDIVIDUELLE



Principalement destinée pour le petit gibier, et occasionnellement le gros, elle se pratique sur tout le territoire de chasse de la commune, excepté dans les réserves, à moins de 150 mètres des habitations, sur les routes, voie ferrées, etc...

LA CHASSE À L'AFFÛT



Destinées uniquement au gros gibier et aux espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, elle se pratique individuellement sur des postes fixes généralement surélevés. Ce type de chasse est bien adapté pour des prélèvements sélectifs. Il est efficace pour la protection des cultures et favorise les tirs fichants au sol.



CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Un chasseur peut se trouver, lors de ses déplacements, à des distances de moins 150m des habitations, il n'est pas considéré en action de chasse, il porte obligatoirement son arme déchargée, comme le prescrit la loi.

Le montant exorbitant des dégâts faits aux cultures par les animaux sauvages est supporté exclusivement par la fédération de chasse (dans le 90, de l'ordre de 200 000€ par an actuellement). Ceci nous oblige à intervenir tous les jours, pour effectuer des prélèvements.

Nous avons passé une convention verbale avec l'École maternelle de Bavilliers, spécifiant que nous ne chasserons pas les vendredis matin, dans la forêt communale car les enfants y vont.

Nous nous faisons un point d'honneur, à Bavilliers, à entretenir de bons rapports avec les autres utilisateurs de la nature. Nous nous imposons de toujours être courtois et polis lors de nos rencontres avec ces autres utilisateurs.

Nous nous sommes engagés à conserver la propreté du milieu naturel et à lutter contre les dépôts sauvages. Nous organisons à cet effet, plusieurs fois par an, des ramassages de déchets divers, évenement auquel toute la population est invitée via les médias municipaux.

Depuis de nombreuses années, sous les conseils de l'ONF, nous avons financé et entrepris des campagnes de plantation d'arbres fruitiers en forêt communale de Bavilliers (noyers, châtaigniers, pruniers, pommiers, sorbier des oiseaux...), pour le nourrissage naturel des oiseaux et autres petits mammifères. Cette opération sera renouvelée en accord avec la municipalité dès que nous aurons reçu une nouvelle dotation d'arbres.

Cet été, an partenariat avec la municipalité, nous avons restauré un point d'eau destiné à l'abreuvage de la faune sauvage dans le secteur haut de Bavilliers dépourvu de source lors de la période de sécheresse.

PORTRAITS DES NOUVELLES PERSONNES RECRUTÉES

On prend le temps de présenter les nouveaux agents recrutés depuis la rentrée, que ce soit aux accueils de loisirs ou dans les bureaux municipaux.

Pour faire des temps d'accueil aux Chats perchés et aux Graines de curieux de véritables temps éducatifs, de nouveaux professionnels sont venus renforcer les équipes d'animation. Nous sommes vraiment heureux de proposer aux enfants et à leur famille des équipes complètes et surtout avec des personnes toutes diplômées avec des expériences variées.

Ayse



Référente pré ado aux graines du curieux, Ayse a une expérience dans les animations avec les familles et dans les quartiers. Elle est titulaire du BPJEPS animation socio-éducative et culturelle.

Emina



Avec un BPJEPS d'animatrice professionnelle, Emina a des expériences d'animatrice auprès de différents publics, personnes âgées, famille, personnes en situation d'handicap. Ses expériences viennent enrichir l'équipe des Graines de Curieux.
Elle est référente du groupes des 6 -9 ans.

Evan



Evan a des pratiques sportives variées : du judo, de la gymnastique et à présent l'athlétisme.
Il a un diplôme universitaire d'animation des activités physiques qui lui permet de proposer une initiation à tout type d'activités.
Une vraie chance pour les enfants des accueils de loisirs de Bavilliers.

Juliette



Juliette a roulé sa bosse en Alsace mais a finalement fait le choix de revenir dans la région. Elle a eu de nombreux engagements associatifs notamment dans l'animation de son village. Avec son CAP petite enfance, elle rejoint l'équipe d'animatrices des Chats perchés.

Stella



Stella est en formation pour devenir animatrice culturelle. Dans le cadre de sa formation, elle proposera donc des activités et des projets culturels pour tous les publics de Bavilliers.

Téo



Après une formation d'animateur culturel, Téo est en charge du projet Terrain d'aventures qu'il mène dans le cadre de sa formation de coordinateur de projet



PRÉSENTATION DE CAMILLE CASTANT,
Chargée de mission dédiée à la relation aux habitants

Après des études d'histoire, j'ai eu la chance de travailler dans une association de restauration du patrimoine. J'ai ainsi organisé, dirigé et assuré la communication des chantiers tout en étant maçon et tailleuse de pierre. Par la suite, j'ai travaillé pour diverses collectivités territoriales afin d'accompagner les habitant·e·s dans leur quotidien et de rendre la vie de chacun·e la plus agréable possible. À Bavilliers, je vous accompagnerai et ferai tout pour trouver la meilleure solution à chaque demande que vous formulerez. Je serai également à vos côtés lors des moments de démocratie participative de la commune. Très curieuse et aimant découvrir de nouvelles choses, j'ai hâte de vous rencontrer à Bavilliers.



HOMMAGE À MME SYLVIE GILLET

C'est avec une grande tristesse que Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal et l'ensemble du personnel de la Ville de Bavilliers ont appris le décès de Mme Sylvie GILLET, agente communale et collègue appréciée de tous, survenu le 4 octobre dernier.

Sylvie avait rejoint la Ville de Bavilliers le 6 septembre 2021 en tant qu'adjoint technique en charge de l'entretien des locaux de la maternelle Jacques PIGNOT. Très vite, elle y a trouvé sa place et s'est pleinement investie dans ses missions. Par son sérieux, son travail et sa disponibilité, elle a su gagner la confiance et l'estime de tous.

En 2026, elle assura la restauration scolaire maternelle « Les P'tits Gloutons », elle était particulièrement appréciée des enfants comme de ses collègues. Toujours prête à rendre service, toujours avec le sourire, elle accomplissait son travail avec beaucoup de conscience.

Sylvie ne cherchait pas à se mettre en avant. Elle était de ces personnes discrètes, mais précieuses, sur lesquelles on pouvait toujours compter.

Elle nous quitte avec cette même discrétion qui la caractérisait tant, sans faire de bruit, à son image, mais en laissant derrière elle le souvenir d'une femme travailleuse, souriante, bienveillante et profondément humaine.

Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal et l'ensemble du personnel de la Ville de Bavilliers adressent à ses enfants, à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances et leurs pensées les plus chaleureuses.

L'HISTOIRE DE LA DOUCE

La Douce est une charmante rivière qui traverse notre commune dans le sens nord-sud pour ensuite confluer avec la Savoureuse au pied de l'église de Bermont.

D'après un texte d'André Villaumé, ancien adjoint de M. Pignot

Tout laisse supposer qu'elle prend sa source dans le massif du Salbert.

Renforcée épisodiquement par la Bénade, elle s'écoule par Chalonvillars, dans le vallon qui borde la route d'Essert, puis plonge sous terre dans une excavation appelée « Trou la Dame » située à proximité du terrain de tennis. Elle reste souterraine jusqu'au lieu-dit « Fontaine de La Douce », au pied de l'école maternelle, où elle ressurgit mystérieusement dans une cavité.

Elle formait autrefois un étang très poissonneux et agrémenté de canards, sarcelles et poules d'eau.

Un barrage avec vannes réglait le niveau de l'eau et laissait s'écouler ce qui devenait officiellement la Douce. Une turbine hydraulique actionnait un générateur d'électricité qui permettait d'alimenter une partie de l'ancien tissage situé à proximité.

Pour arriver à la situation actuelle (construction de l'école maternelle, des lotissements et du centre commercial), il a fallu dans un premier temps canaliser la Douce depuis la résurgence, combler et aplanir l'étang. Certains anciens du village pensaient que c'était de la folie de construire dans cette zone marécageuse et inondable.

En plus de ses caprices et ses mystères, la Douce a deux particularités bien singulières :

→ elle profite des fuites du canal qui coule au-dessus d'elle, donc elle ne s'assèche jamais, ceci malgré la sécheresse la plus probante, le canal étant lui-même alimenté par le bassin de Champagney ;

→ elle ne gèle jamais et ceci malgré les froids les plus intenses. D'ailleurs, au cours du mois de février 1956, réputé par sa froidure (jusqu'à -27°), la Douce, indifférente à ce froid, s'écoulait normalement en se recouvrant d'un léger voile brumeux.



© Nicolas Janniot

LA PAROLE LIBRE DONNÉE AUX ÉLUS

GROUPE D'OPPOSITION

Bavilliers : les évolutions du projet Hartman et les enjeux de gestion municipale

Le projet d'aménagement du carrefour Hartman a connu des évolutions récentes. Lors du Conseil municipal du 22 septembre, la majorité a annoncé le report de l'installation des feux, initialement prévue avant la rentrée scolaire. Puis, le 2 octobre, le comité consultatif a décidé d'abandonner leur réinstallation.

La municipalité envisage désormais plusieurs solutions alternatives : la mise en sens unique de la rue des Écoles, l'élargissement du pont du Maroc afin de permettre le passage des poids lourds, ainsi que l'inversion du sens de circulation de la rue Pierre Engel, dont la sortie serait reconfigurée pour faciliter l'insertion au carrefour de la Charmeuse. Le coût global de ces travaux est estimé à 180 000 euros.

Or, le pont du Maroc est un ouvrage d'art départemental. Son élargissement nécessitera donc des études techniques approfondies ainsi que l'accord du Département et de Voies navigables de France. À ce jour, les études détaillées et le chiffrage précis n'ont pas été communiqués au Conseil municipal, alors que le coût réel pourrait largement dépasser l'estimation initiale.

Cette exigence de rigueur s'applique aussi à la gestion des deniers publics. Fidèles à nos convictions, nous resterons attentifs à l'évolution des coûts et à l'utilisation raisonnée de l'argent public. Dans cet esprit, nous dénonçons la création d'un poste de collaborateur politique financé par les contribuables, une pratique exceptionnelle pour une commune de moins de 5 000 habitants comme Bavilliers. Une telle dépense pose question sur les priorités de la municipalité, d'autant que les choix politiques de notre maire ne se limitent pas à Bavilliers.

Au Conseil départemental, l'opposition de gauche s'est scindée en deux : trois conseillers ont formé un groupe de « gauche républicaine », refusant toute complaisance avec La France insoumise, tandis que les trois autres, menés par notre maire, ont créé un groupe pro-Insoumis. Contrairement aux annonces faites durant la campagne électorale, le maire n'appartient donc pas à la gauche républicaine.

L'opposition municipale restera mobilisée pour que chaque décision soit prise dans l'intérêt général, avec la transparence et la rigueur que les Bavillierois méritent.

BAVILLIERS C'EST VOUS

Bavilliers : l'efficacité ne se proclame pas, elle se démontre

En huit mois de responsabilités, notre majorité a fait un choix : celui de l'action. Notre engagement n'est pas de multiplier les annonces, mais de prendre des décisions et de les traduire en actes, au service des Bavilléroises et des Bavillérois.

Cette efficacité se mesure d'abord dans le quotidien. Nous avons renforcé l'accompagnement de nos aînés avec la création de l'Âge d'Or, le déploiement d'un plan canicule cet été et la restructuration du CCAS. Nous avons avancé sur la sécurité des déplacements avec la sécurisation d'une traversée piétonne en centre-ville et la finalisation du chemin de l'École buissonnière. Pour nos enfants, nous n'avons jamais été aussi loin dans le processus de construction d'une nouvelle école, les études sur l'état de l'école actuelle ont été engagées en vue des travaux de 2027 et nos équipes périscolaires se professionnalisent.

Nous avons aussi fait le choix d'une commune qui vit et qui rassemble : les Vendredis de la Douce ont animé gratuitement le parc tout l'été, tandis que la Fête de la musique a accueilli l'Harmonie de Belfort. Dans les quartiers, une animatrice-médiatrice a été recrutée, sept réunions ont été organisées et le transport scolaire mis en place pour les enfants de Delémont. La démocratie locale se renforce également avec un comité consultatif consacré au plan de circulation, pour associer les habitants aux décisions qui les concernent.

Agir, c'est aussi répondre aux préoccupations concrètes: des relevés de vitesse sont désormais réalisés et une convention a été signée avec le procureur de la République pour lutter contre les incivilités. C'est enfin savoir revoir les projets lorsque l'intérêt communal l'exige, comme nous le faisons avec les opérations immobilières, l'acquisition du bois classé du Petit Collège et la renégociation du projet des Champs Rougeots.

Tout cela en huit mois. Nous assumons une méthode: écouter, décider, agir et rendre compte. L'efficacité ne se proclame pas, elle se démontre.

Certains ont choisi de se rebaptiser « Osons Bavilliers ». Après douze années aux responsabilités, il était temps ! À Bavilliers, nous préférons les actes aux slogans.



LES Vendredis DE Noël 2026

BAVILLIERS PARC DE LA FRATERNITÉ

TOUS LES VENDREDIS SOIRS
DU 27 NOV. AU 18 DÉC. DE 18H À 21H

BUVETTE - VIN ET JUS DE POMME CHAUDS

PETITE RESTAURATION

Bavilliers
la douceur de ville

éléphant 03 84 21 22 24